

# Sainte-Anastasie



Le Maire, le  
débroussailleur  
et ses enfants.



## Bulletin Municipal

**MARS 2007**  
n°199

### LE MOT DU MAIRE

Monsieur le Directeur de la Sécurité Sociale,

Je vous écris pour vous expliquer l'accident qui m'est arrivé et vous demander de me régler rapidement mes indemnités.

La semaine dernière, quand j'ai reçu le bulletin municipal, j'ai vu que le maire me demandait de débroussailler, j'ai même compris qu'il fallait tout couper. Aussi, j'ai vite acheté une belle tronçonneuse américaine et le lendemain matin, après avoir bien lu la notice, je me suis mis au travail, accompagné de ma femme et de mes jeunes enfants.

Le temps n'était pas mal du tout, sinon avec un léger vent, aussi tout a bien commencé. Dès le premier arbre, j'ai quand même eu un petit problème, car il penchait du mauvais côté et le vent le poussait vers ma maison ; de plus, ma tronçonneuse est tombée en panne et est restée coincée au milieu de l'arbre. Heureusement, ma femme et mes filles ont pu, avec une corde, tirer l'arbre du bon côté. Tout allait donc bien quand un coup de vent a tout gâché. Ma femme, qui est sportive, s'est cramponnée à la corde et s'est retrouvée suspendue à trois mètres du sol ; quant à mes filles, elles se sont sauvées en hurlant.

J'ai alors tout lâché, y compris la tronçonneuse, afin de tirer sur la corde pour faire descendre l'arbre et ma femme. Ca a bien marché, mais finalement, l'arbre est tombé sur moi en me cassant une jambe : J'ai quand même eu le temps de crier à ma femme de lâcher prise et elle s'est sauvée à son tour sans même m'aider. Ainsi allégé, l'arbre a remonté immédiatement en m'entraînant avec lui. Je me suis ainsi trouvé à mon tour suspendu, une main et un bras cassés, entre deux branches. J'ai donc dû tout lâcher à mon tour et je suis tombé lourdement au sol en me cassant l'autre jambe. C'est alors que ma femme a appelé le SAMU, puis le médecin du village, puis les pompiers et enfin les gendarmes. Tous, avec beaucoup de mauvaise foi, m'ont dit « devant ma femme et mes enfants » que j'étais irresponsable (c'est le monde à l'envers !) Alors Monsieur le Directeur de la Sécurité Sociale, qu'en pensez-vous ? Surtout, n'oubliez pas de me faire verser rapidement mes indemnités. Pour en finir, je vous dirai, entre nous, que je ne suis pas prêt à écouter encore les conseils du maire, ni à lire son bulletin qui nous rabâche sans arrêt que le débroussaillage est obligatoire.

Manifestement, il n'y comprend rien car s'il y a bien un irresponsable, c'est lui !

Un assuré social de Sainte-Anastasie

Jean-Pierre MORIN



E-mail : [s.anastastie@wanadoo.fr](mailto:s.anastastie@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastastie.fr](http://www.ste-anastastie.fr)

## Informations pratiques

### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

S<sup>te</sup> ANASTASIE **La Boutique** place des Ferrages  
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h  
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, VENTE OU DEPOSE

### ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

*Siège Social : 6 Route de Toulon*  
83136 Méounes les Montrieux  
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA  
Tél. 04.94.33.97.51  
Les prochaines permanences auront lieu les  
Vendredis 6 et 20 avril 2007, en Mairie de 14 H. à  
16 Heures.

### MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi,  
mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le  
mercredi de 13 H 30 à 17 H.

### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE assurera sa  
permanence à la Mairie, le Jeudi 05 avril 2007 de  
10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades,  
infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

### DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE à FORCALQUEIRET

#### Horaires d'ouverture

Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H  
et 15H à 17H30  
Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H  
Fermé le Dimanche et Lundi

### RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

#### ♦ Le LUNDI 30 AVRIL 2007

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

### BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia,  
Parking des Ferrages le Mardi 24 AVRIL 2007, de  
14 H à 15 H

**C.I.C.A.S.** Retraite complémentaire des salariés  
Tél. 0820 200 014

#### Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et  
le Jeudi (au rez-de-chaussée)



### CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage  
de camion vente au parking des  
Ferrages :

**MARDI 24 AVRIL 2007 :**

Provence Outillage (la matinée)

### CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

Le centre d'information de recrutement de l'armée  
de terre assure une permanence

♦ Le **MERCREDI 04** et le **JEUDI 19 AVRIL 2007**  
de 9H30 à 12H et de 14H à 16H A Brignoles :  
B.I.J.

## Numéros utiles

### Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40  
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42  
-M. Cuénot 1<sup>er</sup> Adjoint (Urbanisme) :  
04.94.69.64.45  
-Mme Laurent 2<sup>ème</sup> Adjoint  
(Action sociale) : 04.94.69.64.47  
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 10 H à 12 H  
-Service cantine : 04.94.69.64.10  
Fax : 04.94.69.64.41  
Adresse E-Mail : [s.anastasia@wanadoo.fr](mailto:s.anastasia@wanadoo.fr)  
Site Internet :  
[www.sainte-anastasia-sur-issolle.fr](http://www.sainte-anastasia-sur-issolle.fr)

### Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec  
l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

### A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux  
personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).  
☎ : 04.94.69.44.86

### Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult  
☎ : 04.94.04.89.33

### Police Municipale

Numéro : **06.08.80.45.82**

Pour les événements graves ou urgences (incendie,  
accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au  
numéro précédent, appeler le **18** (Pompiers) ou le **17**  
(Gendarmerie)

### Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

### Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (\*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(\*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez  
venir en mairie où un téléphone sera mis à votre  
disposition pour contacter France Télécom.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie  
de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30  
sur rendez-vous au 04.94.37.00.90



### Gendarmerie Nationale

La Brigade de Gendarmerie Nationale de La  
Roquebrussanne nous informe de la  
modification de ses numéros d'appels :

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris  
les simples contacts ou demandes de renseignements.



### Communauté de Communes du Val d'Issole

Pour vous informer sur les dispositions du dossier  
d'entretien des berges de l'Issole, vous pouvez vous  
adresser à Monsieur Stéphane PONS, technicien rivière,  
chargé de mission dans le cadre de la ripisylve de  
l'Issole. Tél. : 04.98.05.93.77

# Chronique municipale



## RAPPEL Calendrier électoral 2007

Elections présidentielles :  
-1<sup>er</sup> tour DIMANCHE 22 AVRIL 2007  
-2<sup>nd</sup> tour DIMANCHE 6 MAI 2007

Elections législatives :  
-1<sup>er</sup> tour DIMANCHE 10 JUIN 2007  
-2<sup>nd</sup> tour DIMANCHE 17 JUIN 2007

## Affichage électoral élections présidentielles

Des panneaux électoraux réglementaires seront installés sur la commune, l'un au parking des Ferrages l'autre à la salle polyvalente. Tout affichage en dehors des lieux réglementaires et des panneaux municipaux, est formellement interdit et sera systématiquement détruit par le personnel municipal.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Les membres du C.C.A.S. se sont réunis le 20 mars à 11 H pour être mis au courant des différents points des budgets 2006 et 2007 et pour débattre de quelques questions diverses.

Budget primitif 2006 : Le compte administratif 2006 présente un excédent de 13 182 €. Après avoir entendu l'exposé de ce budget et les différentes opérations ayant eu lieu du 01/01/2006 au 31/12/2006, les membres du C.C.A.S., à l'unanimité, ont approuvé le budget 2006.

Budget 2007 : Après lecture faite par M. Jean-Pierre MORIN, ce projet de budget primitif a été également approuvé à l'unanimité.

-Allocation 2007 versée par la commune pour les enfants et adolescents (jusqu'à 20 ans) bénéficiant d'un séjour avec hébergement.

Pour une semaine la subvention a été augmentée de 10 € par rapport à 2006, soit :

- 50 € par semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant ;
- 55 € par semaine pour le 2<sup>nd</sup> enfant ;
- 65 € par semaine pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

Plafonné à 4 semaines par enfant et par an.

Ces aides, bien entendu, ne seront accordées qu'à des enfants ne bénéficiant pas par ailleurs de séjours financés par le budget communal (centre aéré de juillet).

Cette mesure est approuvée par les membres du C.C.A.S.

Nous exposerons dans le prochain bulletin les questions diverses abordées par la commission.



## Réunion d'information du site Internet de la commune

Le mercredi 21 mars à la salle polyvalente, les Elus et la Commission Extra-Municipale des Sports et Loisirs, réunis pour la première fois, ont assisté à la présentation, par Philippe BACHELARD, Sté AROBE, du nouveau site de la Mairie.

Devant une assemblée très attentive, le Maire Jean-Pierre Morin et Mme Rose-Marie Breton, Présidente de la Commission Communale Informatique, ont exposé les raisons qui ont conduit au « toilettage » du site.

-L'arrivée du Haut Débit (A.D.S.L.) a été l'occasion de repenser à la conception du site et de revoir la charte graphique, afin de le rendre plus dynamique ;

-La maîtrise des mises à jour en ligne et en temps réel étant un des objectifs prioritaires, une restructuration complète du site s'imposait ;

-La convivialité des consultations a été recherchée grâce à une interface plus ergonomique, plus interactive et avec une adresse simplifiée [www.ste-anastasie.fr](http://www.ste-anastasie.fr).



De ce nouveau contexte, les associations ont été séduites par la possibilité de créer leur page d'accueil et d'en assurer les modifications et les mises à jour.

Cette réunion amicale a été l'occasion d'échanges fructueux.

@e@e@e@e@e@

## Village fleuri

Il est peu de dire qu'en dépit de quelques précipitations le déficit en eau s'aggrave en Centre Var.

Année après année, le niveau des nappes baisse. Dans une perspective pessimiste, nous devons sérieusement modifier nos comportements dans les années à venir.

Est-ce la première fois ? A vrai dire, à l'échelle de nos mémoires et même des statistiques plus ou moins fiables, personne n'est parfaitement crédible.

Quoi qu'il en soit n'allons pas si loin et adaptons nos comportements au temps présent.

Depuis quelques années, Sainte-Anastasia a été à trois reprises primé au concours des Villages Fleuri. Or depuis deux ans, nos investissements humains et financiers ont été anéantis dans les semaines suivant les plantations.

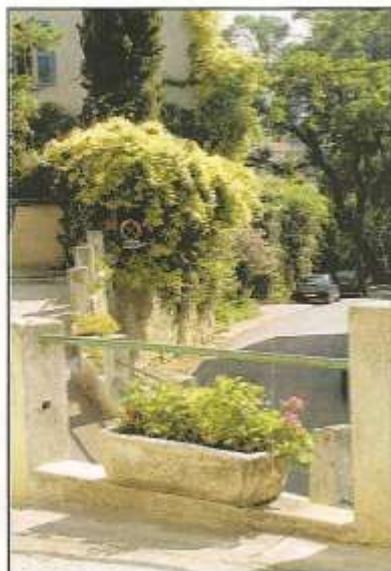
En effet, un arrêté préfectoral a strictement réglementé l'usage de l'eau et plusieurs communes ont été verbalisées.

Aussi cette année, le moindre des civismes (ou de bon sens) nous contraint à modifier nos comportements en ce domaine.

La commune ne participera qu'à des plantations d'espèces annuelles résistant particulièrement à la sécheresse (les plantes grasses seront privilégiées).

Les arrosages seront donc limités au strict nécessaire. Pour les particuliers, qui naturellement restent libre de leur choix, nous nous contenterons de leur recommander le même comportement.

Et peut-être en 2008 pourrions-nous revenir à nos graminées habituelles



## Gaou de Vie « Résidence Seniors »

Toutes les informations en notre possession ont été publiées dans le bulletin municipal n°197 de janvier 2007.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente

de réponse du réalisateur du projet.

Celui-ci doit nous indiquer prochainement s'il a reçu ou non l'accord des autres propriétaires concernés. Rappelons simplement que dès cette phase achevée, la commune lancera une procédure de révision simplifiée du POS, garantissant la conformité du projet et de sa réalisation.

Enfin, à une question posée : « Comment faudra-t-il faire pour se porter acquéreur ? », nous répondons :

« Ce temps là n'est pas encore arrivé, mais rien ne semble pouvoir s'opposer à des acquisitions particulières tant à des fins d'occupation personnelle qu'au titre de location ».

Enfin, avant même que ne soient ouvertes les procédures de consultations publiques, chacun peut demander à la Mairie (et obtenir) les renseignements qu'il souhaite et naturellement présenter ses propres observations.



**A.P.A.J.H.**  
Association pour  
Adultes et Jeunes  
Handicapés

L'Association vous informe qu'un séjour pour les enfants handicapés en Centre de Vacances sera organisé en août 2007.

Pour tout renseignement s'adresser :

- au siège de l'A.P.A.J.H., 72 boulevard Léon Bourgeois 83100 Toulon.  
☎ : 04.94.36.17.96 Permanence le mardi de 9H30 à 11H30.
- ou à l'accueil de la mairie.



**C.I.C.A.S.**  
Centre  
d'Information et

de Coordination de l'Action  
Sociale du régime de retraite  
complémentaire des salariés

Le CICAS est à votre disposition pour :

- vous renseigner sur vos droits en matière de retraite complémentaire ;
- vous aider à constituer votre dossier ARRCO, AGIRC, IRCANTEC ;

-vous informer sur l'action sociale des caisses de retraite ARRCO.

Avez-vous droit à une retraite complémentaire ?

-OUI, si vous avez été salarié dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, l'agriculture, les mines et les services.

-OUI, si vous avez été agent non titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales, départementales.

Pour les droits de reversions (veufs, veuves, orphelins) les critères d'attribution diffèrent de ceux des régimes de base. Consultez-nous !

-OU ? au siège du CICAS ou dans une permanence (cf. page 2)

-QUAND ? 4 mois avant votre cessation d'activité et au plus tard lors de la réception de la notification de pension vieillesse de la CRAM.

Le CICAS est l'assurance d'un service efficace gratuit et de proximité. CICAS 54, Bd de Strasbourg 83000 TOULON

**Téléphone : 0820 200 014.**

Réception public : du lundi au vendredi uniquement sur RDV

## Réserve communale de sécurité civile

La loi du 13 août 2004 a prévu la création de Réserves communales de sécurité civile.

Cette réserve de sécurité civile, d'effectif limité, a pour vocation d'agir dans le seul champ des compétences communales (hors police).

Elle est destinée à aider l'autorité municipale. Elle apporte son concours au maire en matière :

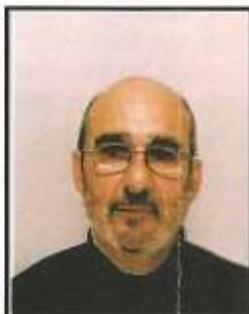
-d'information et de préparation de la population aux risques encourus par la commune (sécurité civile, incendie, plan canicule...).

-de soutenir et d'assister en cas de sinistre.

-d'appuis logistiques et de rétablissement des activités.

L'organisation et le fonctionnement de cette réserve sont déterminés par un arrêté municipal.

Aujourd'hui, la réserve communale de sécurité civile de Sainte-Anastasié est constituée de trois personnes :



M. Jean-Claude DUCHEMIN



M. Daniel GRIECO



M. Michel VALDENNAIRE

## Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé



- Elagage des arbres de la Rue des Acacias.
- Abattage d'un cyprès mort à l'entrée du cimetière.
- Plantations diverses.
- Poursuite des travaux : futur garage et locaux techniques.
- Entretien des oliviers (bêchage et engrais)
- Tonte du jardin d'enfants, du Pré de la Font et des autres espaces verts.
- Démontage d'un jeu devenu dangereux à l'école maternelle.



## La vie associative



### Club des Cigales

Grâce à leur professeur Sylvia MOTA, les peintres de l'atelier s'exposent sur le net

Visitez leur blog à l'adresse suivante :

⇒ [moteur de recherche orange.fr.....](#)

⇒ [blogs perso.....](#)

⇒ [APOLON-ART.....](#)

⇒ [par auteur .....](#)

⇒ OK.

Le logo ci-joint apparaîtra.

La grande diversité de leurs

talents vous surprendra. *Déjà 5000 visiteurs !!*

Comme eux faites- nous part de vos commentaires.



D'autre part, sachez que le **20 Mai 2007**, vous pourrez apprécier leurs toiles lors de l'exposition annuelle au local des Cigales, rue Alphonse Daudet.

Sortie du Club, le dimanche 13 mai 2007 à 14H30: Théâtre Galli à Sanary : LILY et LILY, avec Annie Cordy. Quatre places sont encore disponibles au prix de 45 € transport compris.

**La célébration du vingtième anniversaire du Club le 6 Octobre 2007** sera l'occasion de se remémorer les bons souvenirs. Si vous avez quelques photos de cette époque à nous prêter, faites-vous connaître auprès de la présidente en téléphonant au 04 94 72 21 98. Je vous en remercie à l'avance.

La Présidente – R-M Breton

## Comité des Fêtes

### Voyage du 30 juin

Visite Ile de Bendor avec repas du midi (entrée, plat complet, dessert, ¼ de vin et café). Tout compris 22 €. (minimum 35 à 40 personnes). Renseignements et réservations au Vival ou Comité des Fêtes 06.79.55.63.53.

**Brocante, puces, marché paysan, foire artisanale et produits bio** le lundi 9 avril de 7H à 19H.

(s'inscrire auprès du Comité des Fêtes).

### Dates à retenir :

-Méchoui les 24 juin et 15 août 13H

-Aïoli le mardi 24 juillet 13H

Le Président – J-J Guignier



## Chorale « Chant et Amitié » « Mille chœurs pour un regard »

### RAPPEL

Une soirée musicale en faveur de l'Association « Rétina France », consacrée à la recherche ophtalmologique vous est

proposée le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 17 H à la salle polyvalente.

Trois bonnes raisons pour assister à ce concert :

-soutenir la recherche médicale en ophtalmologie (6 €) ;

-encourager les jeunes de l'orchestre de l'Ecole de musique du Val d'Issole ;

-vous laisser charmer par les sons « mélodieux » de quelques-uns des chartes de notre répertoire...

Nous vous espérons nombreux.

Une choriste.

# La vie au village

## TRIBUNE LIBRE

### Coup de Gueule

Le 6 mars, vers 12H30 un individu est descendu du chemin du Labonnet (chemin sens unique). Il a surpris mon fils qui était à moto dans le chemin de Candy. Mon fils a freiné mais la moto a dérapé. L'individu à la voiture grise n'a pas eu le courage de s'arrêter pour voir si la chute n'avait pas fait trop de dégâts. Bilan : 10 jours d'immobilisation, genoux bien abîmés. Je suppose que pour cette personne, la vie d'un ado n'a pas grande importance. A mon avis il devrait revoir le Code de la Route.

Une mère en colère.

Mme Mahieu

### Monsieur Anastase (dit le bienheureux),

Je vous écris cette petite lettre pour vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes. Ici, dans mon nouveau village, je pense souvent à vous et j'éprouve même quelquefois de la peine d'être partie un peu vite sur un mouvement d'humeur. Pour tout vous dire, je n'avais jamais imaginé qu'à 3.5 kilomètres de Sainte-Anastasia, le changement serait aussi important.

Autour de moi, je ne connais personne et j'ai tout de suite remarqué que ce n'était pas comme à Sainte-Anastasia où, quand l'on se rencontre dans la rue (même en voiture), on se dit bonjour. Pour le temps, ce n'est pas non plus la même chose ; il pleut beaucoup et le soleil est bien rare.

Enfin, dites bien bonjour à tout le monde, sans oublier le petit monsieur « très gentil » qui est toujours assis sur le banc devant la mairie.

Ici, le maire m'a dit que les chiens n'avaient pas d'ADN, j'ai essayé de lui expliquer qu'à Ste-Anastasia, ils en avaient ; il n'a rien voulu comprendre.

Et puis, j'allais oublier de vous dire que la semaine dernière, j'ai été très contrarié en recevant la contredanse que la police municipale m'a collée le jour de mon départ ; aussi si vous pouvez faire quelque chose, ne serait-ce qu'une petite prière, n'hésitez pas.

Enfin, si vous pouviez me trouver un petit logement pas trop loin de l'église, n'oubliez pas non plus de me le dire rapidement.

A bientôt j'espère !

Une paroissienne indépendante

## LE SITE NOUVEAU EST ARRIVE !

En effet, le nouveau site officiel de la mairie de Sainte-Anastasia est enfin disponible sur Internet.

Ce site établi selon une nouvelle charte graphique met à votre disposition toutes les informations utiles concernant votre vie dans la commune, les relations avec la « Provence Verte », « l'intercommunalité », « le Conseil Général ».

L'adresse du site a été simplifiée au maximum, afin d'en faciliter son utilisation. Désormais vous devrez composer « [www.ste-anastasia.fr](http://www.ste-anastasia.fr) » pour y accéder.

Merci de votre visite et de vos commentaires.

## Petites annonces

- A VENDRE moto Honda « Rebel » 1997 – 125 cc. 38000 km, Tope Case. Prix : 1 200 €  
☎ : 06.15.62.22.91 ou 04.94.72.21.80 le soir
- Particulier VENDS terrain constructible, Quartier Vallon de Gueirol, 2080 m<sup>2</sup>.  
☎ : 06.13.57.62.18

## Le Calendrier des manifestations

### AVRIL 2007

Dimanche 1er	Concert de la Chorale « Chant et Amitié » accompagnée de l'orchestre des Jeunes de l'Ecole de Musique du Val d'Issole 17 H – salle polyvalente
Lundi 9	Foire à la Brocante, Marché Paysan, Puces 7H à 19H – Place de la gare
Vendredi 13	Passage randonnée voitures anciennes De 10H à environ 10H30 Assemblée Générale de la FDSEA Salle Polyvalente
Dimanche 15	Marché fermier, foire aux Plants Parking des Ferrages Tournoi de football des débutants A partir de 9 H – Stade des Négadisses
Dimanche 22	1 <sup>er</sup> tour des Elections Présidentielles Salle Polyvalente
Du Lundi 23 Au Samedi 28	Stage de Football animé par Bernard PARDO Stade des Négadisses

## SAINTE-ANASTASIE



La Prouvenço Dou Tems Passa  
Et la commune de Ste-Anastasia

Organisent

### MARCHÉ FERMIER

GRANDE FOIRE AUX PLANTS, PRODUITS DU TERROIR  
ET ARTISANAUX

Le 15 AVRIL 2007

toute la journée au Parking des Ferrages  
(devant la Mairie)

Apéritif offert par la Mairie

ENTREE LIBRE – PARKING ASSURE

Pour tous renseignements, s'adresser à  
M. Raphaël CASTALDO au 04.94.72.23.76



## Le Comité des Fêtes

Organise

le Lundi 9 avril 2007

de 07 H à 19 H Place de la Gare

FOIRE A LA BROCANTE

MARCHE PAYSAN

MARCHE AUX PUCES

FOIRE ARTISANALE

et PRODUITS BIO

Les habitants de SAINTE-ANASTASIE désirant vendre leurs objets  
personnels doivent demander une autorisation en Mairie. Les autres  
exposants devront produire leur carte professionnelle.

BUVETTE - SANDWICHS - CAFÉ

TOUTE LA JOURNÉE

Merci aux exposants de réserver leurs emplacements

Renseignements : 06.79.55.63.53.

Le Président, Jean-Jacques GUIGNIER

## Le Carnet de Ste-Anastasia

### Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Yvonne CONSIGLI Veuve DE SIMONE, survenu le 11 mars 2007.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

### Remerciements :

Très touchées par la sympathie que vous avez manifestée à l'occasion du décès de Mme Yvonne CONSIGLI Vve DE SIMONE les familles ORENGO - DE SIMONE vous remercient.



### Les Poètes de Ste-Anastasia

#### Vieil amandier fleuri.

Le vieil amandier est tout blanc  
de fleurs.

Ses branches vieilles croulent  
sous le poids

Et l'amandier rit de se voir en  
fleur

Et l'amandier rit et pleure à la  
fois.

Sont larmes de joie du vieil  
amandier

Du vieil amandier tout fleuri de  
blanc

Sont larmes de joie du vieil  
amandier

Les pétales blancs qui volent  
au vent.

Jeannette Carrière

### Var Automobiles

#### Randonnées



L'association Var Automobiles Randonnées organise le 13 Avril 2007 une randonnée automobile de voitures anciennes.

Cette épreuve regroupe environ 50 automobiles et traversera la commune vers 10H30.

Avis aux amateurs de belles voitures anciennes.

## Les Eaux de Provence (S.E.E.R.C.)

Vous venez certainement de recevoir votre facture d'eau potable. Celle-ci ne révèle certainement aucun dysfonctionnement de votre installation personnelle. Toutefois, depuis quelques jours, un certain nombre de réclamations parviennent à la mairie ; dans l'ensemble, elles tiennent à une consommation d'eau facturée estimée par les usagers supérieure à la réalité. Ces consommations révèlent dans tous les cas d'importants volumes consommés au cours du dernier semestre.

Si vous estimez être l'un de ces cas, nous vous invitons à vous faire connaître le plus rapidement possible à la mairie en nous fournissant un duplicata de votre facture.

Sans préjuger des causes réelles de ces consommations élevées (défectuosité du matériel de comptage, fuite de votre installation ou consommation excessive), nous interviendrons auprès de notre fermier qui pourra procéder à un examen plus détaillé de ces problèmes.

Indépendamment de cette procédure, vous pouvez sans attendre engager une démarche dite de « garantie fuite » auprès du fermier après qu'il vous en ait indiqué sommairement le processus.



## Un peu l'histoire de Ste-Anastasie

Séance du 4 novembre 1866.

Construction d'une seconde nef à l'église paroissiale.

L'an mil huit cent soixante six et le quatre novembre à une heure du soir le Conseil Municipal de la commune assemblé en lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Reboul Ferdinand, Maire, pour la tenue de la session ordinaire de novembre.

Monsieur le Maire a donné communication de la délibération du Conseil de Fabrique de cette paroisse sous la date du sept octobre dernier, dans laquelle il est émis le projet de construction, à l'église paroissiale d'une seconde nef établie au Nord de celle qui existe, par suite de l'état trop restreint où elle se trouve.

Le Conseil Municipal

Où la lecture de cette délibération,

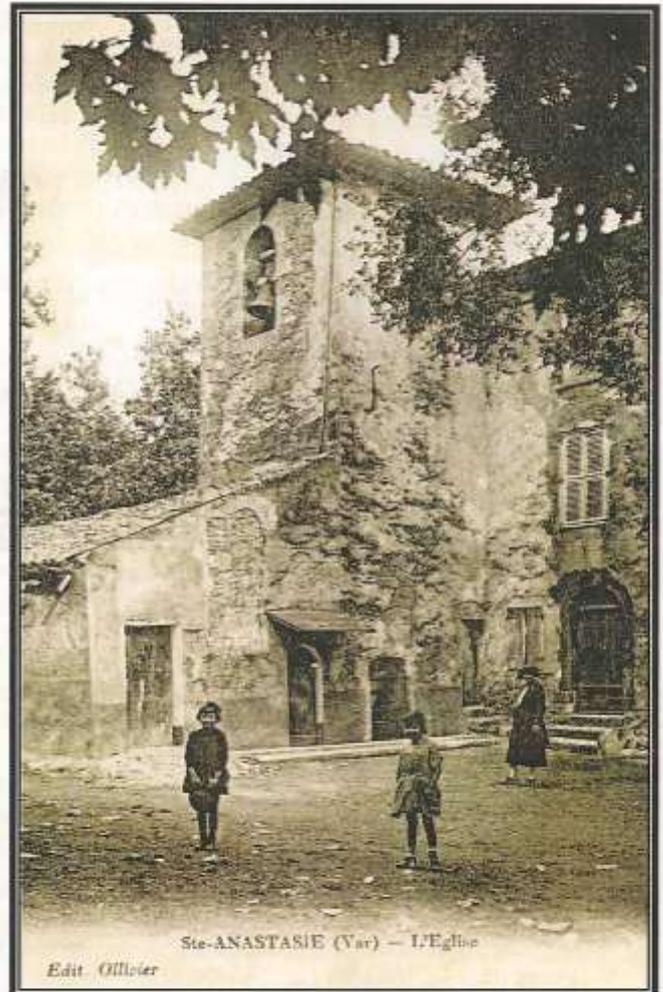
Vu les plan et devis du dit projet dressé par Monsieur Scard, Maître maçon à Brignoles ;

Considérant qu'il est de la plus grande utilité publique que cette urgente réparation se fasse le plus tôt possible ;

Approuve le vœu émis par le Conseil de Fabrique ainsi que toutes les pièces sus-désignées ;

Cède, pour ces motifs dix-huit mètres de longueur sur trois mètres de largeur du terrain contigu au mur Nord de l'église.

Mais considérant avec le plus vif regret que les nombreuses charges et la triste situation financière de la commune, ne lui permettent nullement d'affecter aucune somme à cette dépense de très grande nécessité, tous les Membres présents supplient instamment Monsieur le Préfet de vouloir bien accorder à la Fabrique un secours égal à la somme qui lui manque pour correspondre au chiffre du devis.



Fait et délibéré à Sainte-Anastasie.